

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'évaluation externe du master professionnel en système
d'information – spécialité, ingénierie des systèmes d'information
de l'École Supérieure Multinationale des Télécommunications
(ESMT)**

L'Equipe d'évaluateurs :

- M. Idrissa SARR, Professeur titulaire, Président
- M. Alex CORENTHIN, Maitre de conférences titulaire, Membre
- M. Abdourahmane SENGHOR, Docteur Ingénieur, Membre

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Idrissa SARR', is written over a faint, circular blue stamp or watermark.

Juillet 2022

Table des matières

INTRODUCTION	3
I. Présentation de l'établissement et du programme	3
I.1. Présentation de l'Institution.....	3
I.2. Présentation du programme Master Professionnel en Systèmes d'Information – Ingénierie des Systèmes d'Information (MP-SI/ISI)	4
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	5
II.1. Description de la visite sur le terrain.....	5
II.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).....	6
III. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	7
IV. Points forts du programme	13
V. Points faibles du programme	13
VI. Appréciation générale du programme	14
VII. Recommandations à l'Établissement	14
VIII. Recommandations à l'ANAQ-Sup	14
IX. Proposition d'avis :	14

INTRODUCTION

L'École Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) Dakar a transmis à l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) un rapport d'auto-évaluation du programme de Master Professionnel en Systèmes d'Information – Ingénierie des Systèmes d'Information (MP-SI/ISI) en vue d'obtenir une accréditation auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation (MESRI).

Ainsi et conformément à la procédure d'accréditation, l'ANAQ-Sup a commis une équipe d'experts composée de M. Idrissa SARR (Président), de M. Alex Corenthin (membre) et de M. Abdourahmane SENHOR (membre) pour réaliser l'évaluation externe du programme de MP-SI/ISI de l'ESMT. L'objectif de cette évaluation externe est d'exploiter le rapport d'auto-évaluation et de procéder à une visite sur site pour évaluer la conformité des pratiques du Master aux standards qualité de l'ANAQ-Sup.

C'est dans ce cadre que l'équipe a effectué une visite à l'École Supérieure Multinationale des Télécommunications ESMT le mercredi 01 décembre 2021.

Le présent rapport est rédigé pour faire l'économie de l'évaluation externe en suivant la procédure établie dans ce sens par l'ANAQ – Sup.

I. Présentation de l'établissement et du programme

I.1. Présentation de l'Institution

L'École Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) dont le siège est situé à Dakar, a été créée en 1981 à l'initiative de sept pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo), avec le concours de la coopération internationale dans le cadre d'un projet du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avec le soutien de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et la coopération française, suisse et canadienne. La Guinée Conakry a rejoint les membres fondateurs en 1998.

L'ESMT a pour vocation de former des diplômés (Techniciens supérieurs, Licences Professionnelles, Ingénieurs, Masters, Doctorat) dans les domaines techniques et managériaux des télécommunications/TIC. Elle accueille en formation initiale ou continue des stagiaires qui proviennent de l'ensemble des pays d'Afrique francophones, recrutés au niveau des écoles, des universités ou directement dans les entreprises et les institutions.

Connue comme une école d'ingénieurs avec les cycles de Diplôme de Technicien Supérieur (DTS), d'Ingénieur des Travaux de Télécommunications (IGTT) et d'Ingénieur de Conception (INGC), l'ESMT sur autorisation de son conseil d'administration de 2005 a procédé à la mise en place progressive du système LMD (Licence – Master – Doctorat). C'est ainsi que la Licence Professionnelle

en Télécommunication et Informatique (LPTI) a été créée en 2015. Ayant noté, d’une part, la forte envie des étudiants du cycle LPTI de poursuivre leurs études en cycle Master et d’autre part une demande croissante des entreprises, de diplômés dans l’ingénierie et la sécurité des Systèmes d’Information, l’ESMT a lancé en octobre 2018 le Master Professionnel en Systèmes d’Information (MP SI). Ce Master propose deux spécialités à savoir la Sécurité des Systèmes d’Information (SSI) et l’Ingénierie des Systèmes d’Information (ISI).

L’ESMT est régie par un ensemble de textes réglementaires et statutaires : Un Accord Intergouvernemental entre les pays membres (Bénin, Burkina Faso, Guinée Conakry, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal) définit les engagements de chaque pays, le statut juridique de l’école ainsi que ses modalités de fonctionnement. Depuis 1986, un Accord de siège avec le Gouvernement du Sénégal lui donne un statut d’institution diplomatique.

Les organes de gouvernance de l’ESMT sont :

- **Le Conseil des Ministres (CM) ;**
- **Le Conseil d'Administration (CA) ;**
- **La Direction Générale (DG) ;**
- **La Direction de l’Enseignement, de la Formation et de la Recherche (DEFR) ;**
- **Le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP).**

I.2. Présentation du programme Master Professionnel en Systèmes d’Information – Ingénierie des Systèmes d’Information (MP-SI/ISI)

Le Master Professionnel en Systèmes d’Information – Ingénierie des Systèmes d’Information (MP-SI/ISI) est créé sur proposition du Conseil scientifique et pédagogique en avril 2018. Une première promotion est sortie en 2020 et une deuxième est prévue pour 2021.

L’objectif du Master MP-SI/ISI est de former des cadres supérieurs dans la spécialité des Systèmes d’Information. Le programme se déroule sur deux années dont la première est un tronc commun articulé autour de modules sur la conception de SI, la programmation, les réseaux et la sécurité. La deuxième année prépare à la spécialité avec une bonne dose d’ingénierie logicielle, la gestion et l’analyse de données. En plus de ces activités de formation sur la discipline, des modules de « *softskills* » sont proposés durant toute le parcours.

En 2020, le programme comptait vingt étudiants alors qu’il ne dispose que d’une douzaine en 2021 pour la spécialisation en Ingénierie des Systèmes d’Information, objet de la présente évaluation.

L'admission au programme se fait sur dossier suivi d'un entretien et requiert un diplôme équivalent à un Bac + 3 pour le Master 1 ou Bac + 4 pour le Master 2.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation présenté par l'ESMT suit le canevas rédactionnel proposé par l'ANAQ-Sup. Des commentaires et des éléments probants sont formulés pour chaque critère en vue de démontrer la conformité des pratiques aux standards du référentiel. A la fin de chaque champ, une synthèse est proposée avec l'identification des forces, des faiblesses et des perspectives d'amélioration.

Toutefois, l'on peut noter que cette synthèse révèle parfois des faiblesses et perspectives d'amélioration qui ne sont pas en phase avec le champ évalué. De plus, les recommandations proposées ne visent pas la correction des faiblesses soulignées.

Enfin, la mise en œuvre de la procédure d'auto-évaluation ne s'est pas faite conformément aux recommandations de l'ANAQ-Sup car certaines des parties prenantes (PER, PATS et Étudiants) n'ont pas toutes été associées.

II.1. Description de la visite sur le terrain

La visite s'est déroulée le 01 Décembre 2021 de 8h45 à 14 heures 30 selon le chronogramme suivant :

○ JOURNEE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
08 h45 – 08h 45	- Arrivée et installation - Lancement des activités - Présentation des acteurs - Rappel des objectifs de la visite - validation de l'agenda de travail - Présentation sommaire de l'établissement : Missions de formation et gouvernance	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
08h 45- 10h	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
10h – 11h		

	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques
11h – 12h	Entretien et discussion avec les étudiants	Étudiants à choisir par les experts
12h – 13h	Entretien et discussions avec les PATS (fait avec le concours d'une autre équipe d'évaluation de l'ANAQ-Sup présente sur site le même jour)	PATS n'ayant pas de responsabilité administrative s possible
13h - 13h30	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.	Responsable du programme et les responsables des locaux à visiter
13h40 - 14h00	Synthèse de la journée	Experts-Évaluateurs
14h00 - 14h30	Restitution orale	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ, responsable comité de pilotage de l'autoévaluation, etc.
Fin de la visite		

II.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

C'est dans une bonne ambiance collégiale et professionnelle que cette évaluation a été faite. L'équipe pédagogique sur place a mis à notre disposition toutes les conditions permettant le bon déroulement des activités prévues.

Il est à noter, toutefois, que la visite sur site du programme a coïncidé avec celle d'une autre équipe de l'ANAQ-Sup qui avait en charge d'évaluer un autre programme de la même institution. Ainsi, toutes les personnes ressources nécessaires à l'évaluation n'ont pu assister à l'intégralité des séances prévues. Cela a plus ou moins perturbé l'organisation des activités d'une part, et a contraint les ressources humaines disponibles à participer à des entretiens multiples et souvent répétitifs, d'autre part.

Cela gagnerait à être corrigé en évitant de planifier deux missions d'évaluation pour le même jour, surtout, pour des établissements avec un effectif de ressources humaines limité.

III. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1. Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01. Le programme d'études est régulièrement dispensé
Le programme d'étude est régulièrement dispensé depuis l'année académique 2018-2019 avec des effectifs acceptables quoique la tendance ne soit pas assez positive surtout pour la spécialité ISI. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02. Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Lors de sa conception, le programme est en phase avec les missions et la planification stratégique 2019 de l'institution, notamment, dans ses sous axes 1.1 Renforcement du portefeuille d'offres de l'ESMT mais maintenue dans sa configuration actuelle et 1.2- Diversification/innovation sur l'ensemble des prestations de l'ESMT, pour anticiper et s'aligner sur les évolutions du marché. Cependant, le plan stratégique gagnerait à être actualisé. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
Le rapport et les éléments probants révèlent la présence d'un contact permanent entre la formation et les milieux professionnel et socio-économique. Cela se traduit par des conventions de partenariats signées avec des structures du secteur des TIC, des activités de formation, de stages et de conférences animées par des professionnels. De même, l'élaboration du curriculum a été faite avec le secteur professionnel. Cependant, au regard des manquements relativement à la spécialisation ISI, des efforts doivent être faits pour mieux cerner le besoin du marché et améliorer la pertinence de la formation. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'ESMT dispose d'un organigramme qui définit clairement les responsabilités et les liens hiérarchiques qui existent entre les membres de son personnel. En plus, l'ESMT dispose d'un manuel de procédures qui encadre la prise de décisions à tous les niveaux de l'organisation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Les textes en vigueur de l'ESMT prévoient la participation du personnel enseignant comme membre du Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) dont la mission est de concevoir et de veiller à la mise en œuvre des programmes. Les PV des dernières sessions du CSP démontrent l'implication des enseignants dans le processus décisionnel. De plus, l'évaluation des enseignements par les étudiants est une réalité. Toutefois, l'exploitation des résultats issus de ces évaluations en vue d'améliorer le programme reste à être formalisée et partagée avec les enseignants permanents et vacataires.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Il existe un dispositif de suivi régulier par les responsables pédagogiques pour s'assurer de l'effectivité des activités pédagogiques et de l'organisation de réunions régulières sur le fonctionnement du programme. En plus, les résultats de l'évaluation des programmes à l'occasion des CSP permettent d'adapter périodiquement l'offre d'études, notamment, durant l'élaboration des plans stratégiques

Pour superviser et coordonner la démarche qualité, une cellule d'assurance qualité est mise en place. Cependant, les entretiens révèlent des faiblesses dans la gouvernance de cette cellule en termes d'instabilité de la coordination, d'insuffisance de moyens humains, d'absence de programmes qualité, etc.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3. Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme est structurée en Unités d'Enseignement (UE) lesquelles sont déclinées en Éléments constitutifs (EC). Les UE sont toutes créditées de sorte que le cumul de leur poids fasse 30 crédits pour chacun des quatre semestres qui composent le Master. Le dernier semestre est consacré à la préparation d'un mémoire et/ou d'un stage qui donne suite à une soutenance.

Le passage en classe supérieure est assujéti à la validation des 60 crédits ou l'obtention de 70% des crédits de l'année.

Cependant, la répartition du volume horaire entre les différentes modalités d'enseignements (CM, TD et TP) n'est pas matérialisée sur la maquette qui, d'ailleurs, ressemble plus à une plaquette d'information. De plus, il nous a été amené de constater que la maquette présentée n'est pas identique à celle en cours d'exécution. Il s'y ajoute que le modèle pédagogique a évolué du format « Y » au format en « V ». Cette évolution a permis d'introduire plus de contenus mais sans réellement donner place à un renforcement des cours sur les systèmes d'information.

En conclusion, la maquette et le modèle pédagogique ayant permis de former la première promotion a évolué en l'espace de deux ans avec la disparition du tronc commun. Même si cela est à saluer, il n'y a malheureusement pas suffisamment de recul pour apprécier à sa juste valeur le programme. Une stabilisation de la maquette et des modalités pédagogiques sont des conditions sine qua none pour avoir une bonne lisibilité du programme.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme de formation a pour objectif de former des ressources humaines qualifiées dans le domaine des systèmes d'information avec un accent sur l'ingénierie de ces derniers. Malheureusement, les aspects relatifs aux Systèmes d'Information sont en nombre insuffisant. En fait, un tel programme devrait avoir des modules spécifiques sur la conception, l'architecture, l'urbanisation et la gouvernance des Systèmes d'Information. Cela permettrait de concentrer une

bonne part du volume horaire sur la mise en place d'un système d'information, eu égard aux technologies actuelles (infrastructures et plateformes). Des ateliers et/ou activités pratiques pour la mise en place d'un SI depuis l'identification des besoins jusqu'à sa mise en œuvre viendront en appoint pour l'acquisition des compétences. Ces activités doivent inclure le DevOps, le CloudOps, et la FinOps, etc.

S'il est heureux de constater la disponibilité des syllabi, il est regrettable de noter que la part du volume allouée aux CM, TD et TP n'est pas donnée pour chaque activité pédagogique et/ou chapitre. Ainsi, il est difficile d'attester que les activités pédagogiques ou chapitres permettent de couvrir les aspects principaux des SI.

En plus, le volume horaire alloué à certains modules est relativement faible. Par exemple, le module de Système d'information de Gestion a un volume horaire de 28h sur la plaquette de formation et 24h sur la maquette présentée après évaluation. Le syllabus du Cours prévoit 14 chapitres pour 16h en CM et 8h de temps pour les TD. Cela devrait être corrigé pour garantir l'effectivité des enseignements prévus.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées

Le règlement intérieur des étudiants définit les conditions de passage d'une année à une autre ainsi que l'obtention des attestations et des diplômes académiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant qui peut être amélioré.

Le taux de réussite du programme est satisfaisant et est suivi lors des conseils de classes pendant lesquels les résultats semestriels des étudiants sont analysés. A titre d'illustration, un taux de réussite de 80% est noté pour la promotion 2020. Des efforts sont consentis pour améliorer le taux de réussite notamment par l'encadrement rapproché et la mise en place de conditions d'apprentissages favorables.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4. Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)

Standard 4.01. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

L'ESMT dispose d'enseignants permanents qui interviennent dans le programme auxquels s'ajoutent des enseignants associés et qui sont recrutés sur l'année académique. Les CVs fournis attestent de la qualité de certains intervenants dans le programme. Toutefois, le nombre de permanents, 9 sur un total de 35, est faible et ne donne pas d'assurance sur la durabilité et la qualité de la formation. Le programme gagnerait à hausser le nombre de permanents dans la spécialité SI et également à élaborer une procédure de recrutement du PER sur la base de critères garantissant leur qualification.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.02. La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Compte tenu de son arrière-plan d'école professionnelle, le statut de l'enseignant de l'ESMT propose un volume horaire annuel de 1800 heures réparties entre Enseignement ; Recherche et perfectionnement ; Expertise/conseil ; Activités de soutien pédagogique ; Autres activités (Conception, préparation, correction, suivi étudiants, formation des enseignants, concours, soutenances, suivi des vacataires Réunions, gestion de projets, administration, etc. Pour les vacataires, le contrat est axé exclusivement sur les activités d'enseignement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03. La mobilité du PER est possible.

Au regard du statut de l'ESMT, les enseignants permanents sont susceptibles d'effectuer des missions d'enseignement dans le cadre des partenariats avec d'autres institutions académiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5. Etudiant(e)s
Standard 5.01. Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Les conditions d'admissions sont publiées à travers des plaquettes de formation et sur le site web de l'ESMT. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée
Les conditions d'admission et les modalités d'enseignements ne souffrent d'aucune discrimination liée au genre. Il est cependant à noter que sur les 12 apprenants de la promotion de 2021, il n'y a qu'une seule femme. Des stratégies de communication et d'encouragement doivent être développées pour augmenter l'enrôlement des femmes dans le programme. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.03. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
Grâce aux accords de partenariats signés avec d'autres institutions universitaires, les dispositifs pour la mobilité sont disponibles. Cependant, des preuves attestant l'effectivité de cette mobilité au sein du programme ne sont pas fournies. Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s
L'encadrement des étudiants est une préoccupation constante de l'ESMT à travers un ensemble de mesures comme la limitation des effectifs dans les salles ; la création du département Sclolarité, Stages et Placements (DSSP). L'encadrement des mémoires est assuré par les enseignants permanents et vacataires. Le ratio PER permanent étudiants est acceptable. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.
La préparation à l'insertion professionnelle est prise en charge par le DSSP qui est chargé de centraliser les offres et les demandes de stage et de procéder aux affectations de stages aux étudiants.

Cependant, l'absence notée de liste de stages effectués, de conventions de stages (ISI), d'une base de données des *alumni*, laisse voir qu'il y a place à l'amélioration.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6. Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01. Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose de ressources pédagogiques, matérielles et financières pour le bon déroulement des activités pédagogiques. En effet, des salles de cours bien équipées, des salles informatiques et laboratoires sont mis à la disposition des apprenants. Il en est de même pour les locaux de socialisation et d'activités récréatives. Les sources de financements sont, entre autres, les frais de scolarité payés par des tiers (étudiants ou organismes d'attribution de bourses) et les subventions de certains organismes d'appui tels que le PACER UEMOA.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

IV. Points forts du programme

- Existence d'un conseil scientifique et pédagogique fonctionnel
- Relations avec le milieu socio-professionnel
- Personnel engagé et motivé
- Dispositif d'accompagnement pédagogique des apprenants durant tout leur parcours
- Infrastructures physiques (salles de cours, salle informatique) bien aménagés et propices à la conduite des activités pédagogiques
- Existence d'une bibliothèque physique et d'une bibliothèque numérique
- Existence des terrains de sports fonctionnels et un foyer des étudiants

V. Points faibles du programme

- Non-conformité des maquettes avec le format LMD (format, Rigidité dans le contenu)
- Insuffisance de contenus dans la spécialisation Systèmes d'informations
- Divergence entre la maquette évaluée et la maquette actuellement en cours de mise en œuvre (CR du CSP 2020, différent de la maquette jointe au rapport)
- Insuffisance du dispositif de promotion et soutien au développement de carrière du PATS

- Insuffisance de l'exploitation de l'évaluation des enseignements par les étudiants
- Faible effectif du PER permanent dans la spécialité SI

VI. Appréciation générale du programme

Le programme de Master Professionnel en Systèmes d'Information – Ingénierie des Systèmes d'Information (MP-SI/ISI) vise à répondre à un besoin socioprofessionnel de spécialistes en SI. Le programme soumis est en cours de développement et d'amélioration pour mieux ajuster la pertinence de la formation.

VII. Recommandations à l'Établissement

- Réviser et stabiliser les maquettes selon l'esprit et le format du LMD
- Renforcer les contenus sur la spécialisation « Systèmes d'informations » pour se conformer aux standards
- Renforcer le dispositif de promotion et soutien au développement de carrière du PATS
- Appuyer le PER pour suivre des formations en ingénierie pédagogique
- Stabiliser le dispositif de gouvernance de l'Assurance Qualité et renforcer la CIAQ
- Formaliser l'exploitation des résultats issus de l'évaluation des enseignements
- Renforcer le PER permanent pour couvrir les besoins de réalisation du plan de développement de l'ESMT
- Créer une association des *alumni* de l'ESMT et développer des programmes d'échanges

VIII. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ-Sup doit veiller au respect du guide d'autoévaluation de l'ANAQ relativement à la composition du Comité de pilotage qui doit inclure toutes les parties prenantes et également au processus menant à l'élaboration et à l'appropriation du rapport par l'équipe pédagogique.

IX. Proposition d'avis :

A l'issue de l'exploitation du dossier d'accréditation et de l'évaluation externe, les experts émettent un **AVIS DÉFAVORABLE** pour l'accréditation du Master Professionnel en Systèmes d'Information – Ingénierie des Systèmes d'Information (MP-SI/ISI) de l'École supérieure multinationale des Télécommunications.